



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE 2017

Formulaire à faire signer par votre club (sauf licence individuelle) et à retourner au plus tard le 30 Novembre 2013 par l'intermédiaire de votre club à :
LIGUE COTE D'AZUR
Elisabette BARRAUD - Maison Régionale des Sports, Immeuble Estérel Gallery, 809, bd des Ecouveils - 06210 Mandelieu
TEL : 04 89 87 52 72 - FAX : 04 93 93 61 19 - EMAIL: liguecoteaz@gmail.com

LIGUE COTE D'AZUR

Cadre réservé à la Ligue Régionale
N° du club :
Date de Réception du formulaire :

1. DONNEES PERSONNELLES

PRENOM :

NOM :

DATE DE NAISSANCE : / / SEXE : HOMME FEMME

PROFESSION (cf. guide licence) :

NATIONALITE :

Si vous bénéficiez d'une double nationalité, et que l'une d'entre elle est référencée auprès de l'ITU, merci de choisir la nationalité retenue par l'ITU. Si vous bénéficiez d'une double nationalité, dont la nationalité Française, mais non référencée auprès de l'ITU, merci de sélectionner « Française ».

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

TELEPHONE FIXE :

E-MAIL :@.....

TELEPHONE MOBILE :

MUTATION - DROIT DE FORMATION/ DROIT DE MUTATION

Les athlètes des catégories Minime à Senior 2 durant la saison pour laquelle la mutation est demandée quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs critères de performance au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club. Les critères de performances ainsi que les montants des droits de formation exigibles sont détaillés dans la Réglementation Générale Fédérale ou dans l'un de ses avenants publiés sur le site Internet fédéral avant la période de renouvellement de licence, ainsi que la procédure associée.

Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon CD, LD et de Duathlon CD de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans) et les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes) sont soumis à paiement de droits de mutation. Les montants des droits de mutation sont disponibles dans la Réglementation Générale Fédérale ou dans l'un de ses avenants publiés sur le site Internet fédéral avant la période de renouvellement de licence.

2. QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Par la signature du formulaire de demande de licence à la F.F.TRI., j'ai pris connaissance que chaque titulaire d'une licence fédérale autorise expressément la F.F.TRI. ainsi que ses partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à des épreuves inscrites au calendrier officiel fédéral, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Chaque licencié peut faire savoir par écrit à la F.F.TRI. qu'il s'oppose à la cession de son image.

NEWSLETTER

En validant ma demande de licence F.F.TRI. j'accepte de recevoir la newsletter F.F.TRI.. Si je ne souhaite plus la recevoir, je pourrai me désinscrire en cliquant sur le lien de désinscription proposé sur chaque newsletter.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

J'accepte de recevoir par email ou courrier postal des informations et/ou des offres commerciales préférentielles de la part des partenaires de la F.F.TRI.
OUI NON

TRIATHLETE MAGAZINE (merci de ne cocher qu'une seule case) :

- Je souhaite recevoir 3 numéros gratuits en version papier
- Je souhaite recevoir 3 numéros gratuits en version numérique
- Je ne souhaite pas recevoir le magazine triathlète

Etes- vous titulaire d'un ou plusieurs diplômes de la Jeunesse et des Sports ?

- DEJEPS triathlon
- BEESAN 1er degré
- BEESAC 1er degré
- BEESAC 2ème degré
- BEES Athlé 1er degré
- BEES Athlé 2ème degré
- BPJEFS AA
- BPJEFS APT
- Autres:
- Je ne suis pas concerné(e)

Etes- vous également licencié(e) dans une ou plusieurs autres fédérations sportives?

- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Cyclisme
- Fédération Française d'Athlétisme
- Autre fédération :
- Aucune autre fédération sportive

Etes-vous (une seule réponse possible) ?

- Educateur sportif (hors collectivité territoriale) ?
- ETAPS ?
- CTAPS ?
- Professeur d'EPS ?
- Médecin ?
- Professeur des écoles ?
- Autres:

Etes- vous titulaire d'un diplôme universitaire STAPS ?

- DEUG STAPS
- Licence STAPS Education Motricité
- Licence STAPS Entraînement
- Licence STAPS Management
- Licence STAPS Sport Adapté
- Master 1 / Maîtrise STAPS Education Motricité
- Master 1 / Maîtrise STAPS Entraînement
- Je ne suis pas concerné(e)

3. CHOIX DU CLUB

CLUB :N° CLUB :
 PREMIERE LICENCE RENOUELVEMENT
 MUTATION
 CLUB 2014/2015 :
 N° CLUB :

ADHERENT CLUB

LICENCE COMPETITION :

- LICENCE JEUNE : (de 6 à 19 ans) ;
 Plein Tarif ;
 Demi-Tarif * ;
 LICENCE SENIOR & VETERAN (à partir de 20 ans) ;
 LICENCE PARATHIATHLON (à partir de 20 ans) ;
 LICENCE JEUNE PARATHIATHLON (de 6 à 19 ans) ;
 Plein Tarif ;
 Demi-Tarif * ;
 LICENCE LOISIR JEUNE : ;
 Plein Tarif ;
 Demi-Tarif * ;
 LICENCE LOISIR ;
 LICENCE DIRIGEANT (à partir de 16 ans)

ADHERENT INDIVIDUELLE

LICENCE COMPETITION :

- LICENCE SENIOR & VETERAN (à partir de 20 ans) ;
 LICENCE PARATHIATHLON (à partir de 20 ans) ;
 LICENCE DIRIGEANT (à partir de 16 ans) ;
 DEMI-TARIF* (cf guide licence) ;
 DATE LIMITE DE RENOUELVEMENT : Tout renouvellement de licence (club/individuelle) après le 30 Novembre 2015 fera l'objet d'une pénalité financière de 20 €

4. ASSURANCE

Je soussigné(e) nom-prénom du demandeur de licence, ou de son représentant légal s'il est mineur) : reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer / exposer mon enfant.

J'ai par ailleurs pris connaissance de la notice d'information établie par l'assureur qui m'a été remise m'informant :

- des garanties incluses dans le contrat d'Assurance Fédérale, de leurs modalités d'entrée en vigueur et des formalités à accomplir en cas de sinistre
 de mon droit de ne pas souscrire les garanties facultatives « Atteinte corporelle individuelle » et « Assistance » et de la possibilité de déduire du prix de ma licence la prime correspondante (1,08 €) sous réserve d'avoir remis à mon club/ma ligue l'attestation de refus de souscription des garanties « Atteinte corporelle individuelle et Assistance » (disponible dans la notice d'information) dûment complétée, datée et signée.
 de la possibilité de souscrire des options facultatives complémentaires aux garanties de base et précisant que si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de bases, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice :
 Je ne souhaite pas souscrire d'option complémentaire
 Je souhaite souscrire l'option n°1 (5€) Je souhaite souscrire l'option n°2 (10€) Je souhaite souscrire l'option n°3 (75€)*
 de la possibilité de souscrire un contrat facultatif « Garantie Accident de la Vie » (GAV) :
 Je ne souhaite pas souscrire de contrat GAV Je souhaite souscrire la formule cochée ci-dessous :

	Personne seule		Famille	
	Sans sports dangereux	Avec sports dangereux	Sans sports dangereux	Avec sports dangereux
FORMULE 1	<input type="checkbox"/> (101,91 €)*	<input type="checkbox"/> (150,85 €)*	<input type="checkbox"/> (190,11 €)*	<input type="checkbox"/> (282,24 €)*
FORMULE 2	<input type="checkbox"/> (133,41 €)*	<input type="checkbox"/> (195,85 €)*	<input type="checkbox"/> (254,91 €)*	<input type="checkbox"/> (380,34 €)*

- que mon vélo ne bénéficie d'aucune couverture d'assurance. Les dégâts matériels que je / mon enfant pourrais(t) causer à mon / son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
 que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à mon / au vélo de mon enfant ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
 de la possibilité de souscrire des assurances facultatives « Dommages au vélo » :
 Je ne souhaite pas souscrire d'assurance facultative « Dommages au vélo »
 Je souhaite souscrire l'option n°1 (150€) * l'option n°2 (250€)* l'option n°3 (300€)*

* En cas de souscription aux assurances optionnelles, veuillez compléter le formulaire présent à la page 5 de la notice d'information d'assurance ci-jointe et le retourner à l'adresse indiquée, accompagné du règlement correspondant à l'ordre d'Allianz.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEUR(E)S

La signature du présent formulaire de demande de licence par le représentant légal vaut autorisation parentale pour la participation du mineur concerné :

- aux activités non compétitives proposées par le club ou les structures fédérales
- aux compétitions agréées par la F.F.TRI. qui lui sont accessibles au regard de la Réglementation Générale Fédérale si le mineur concerné est titulaire d'une licence "jeune" compétition

Le représentant légal pourra à tout moment refuser l'inscription du mineur à l'une des compétitions susvisées en s'y opposant expressément. Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce formulaire et m'engage à respecter la Réglementation Générale Fédérale.

Le Cachet du club de signature
SANT-RAPHAËL TRIATHLON

A.....
 Signature du demandeur (du père ou de la mère ou du représentant légal pour les mineurs)